

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 16407-1:2017

### **Perception du télépéage - Évaluation de la conformité de l'équipement à l'ISO 17575-1 - Partie 1: Structure de la suite d'essais et objectifs des essais**

Elektronische Gebührenerhebung -  
Konformitätsbeurteilung von Geräten  
nach ISO 17575-1 – Teil 1: Struktur und  
Zweck des Prüfprogrammes (ISO

Electronic fee collection - Evaluation of  
equipment for conformity to ISO 17575-1  
- Part 1: Test suite structure and test  
purposes (ISO 16407-1:2017)

12/2017



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 16407-1:2017 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 16407-1:2017.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

## Perception du télépéage - Évaluation de la conformité de l'équipement à l'ISO 17575-1 - Partie 1: Structure de la suite d'essais et objectifs des essais (ISO 16407-1:2017)

Elektronische Gebührenerhebung -  
Konformitätsbeurteilung von Geräten nach ISO/TS  
17575-1 - Teil 1: Struktur und Zweck des  
Prüfprogrammes (ISO 16407-1:2017)

Electronic fee collection - Evaluation of equipment for  
conformity to ISO 17575-1 - Part 1: Test suite structure  
and test purposes (ISO 16407-1:2017)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 5 décembre 2017.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

## Sommaire

	Page
<b>Avant-propos européen .....</b>	<b>3</b>

## Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 16407-1:2017) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 204 “Systèmes intelligents de transport” en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 278 “Systèmes de transport intelligents”, dont le secrétariat est tenu par NEN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juin 2018, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juin 2018.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Le présent document remplace le CEN ISO/TS 16407-1:2011.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Echange.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

### Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 16407-1:2017 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 16407-1:2017 sans aucune modification.

---

---

**Perception du télépéage — Évaluation  
de la conformité de l'équipement à  
l'ISO 17575-1 —**

**Partie 1:  
Structure de la suite d'essais et  
objectifs des essais**

*Electronic fee collection — Evaluation of equipment for conformity to  
ISO 17575-1 —*

*Part 1: Test suite structure and test purposes*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

# Sommaire

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>v</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>2</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>2</b>
<b>4 Abréviations</b> .....	<b>4</b>
<b>5 Structure des suites de tests</b> .....	<b>5</b>
5.1 Structure.....	5
5.2 Référence aux spécifications d'essais de conformité.....	5
5.3 Buts d'essais (TP).....	6
5.3.1 Conventions de définition de TP.....	6
5.3.2 Règles de nommage de TP.....	6
5.4 Rapport d'essai de conformité.....	7
<b>Annexe A (normative) Buts d'essais (TP) pour le système frontal</b> .....	<b>8</b>
<b>Annexe B (normative) Buts d'essais (TP) pour le système central</b> .....	<b>103</b>
<b>Annexe C (normative) Structures de données</b> .....	<b>107</b>
<b>Annexe D (normative) PCTR pour système frontal</b> .....	<b>109</b>
<b>Annexe E (normative) PCTR pour système central</b> .....	<b>113</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>117</b>



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 204, *Systèmes intelligents de transport*.

Cette première édition de l'ISO 16407-1 annule et remplace l'ISO/TS 16407-1:2011, qui a fait l'objet d'une révision technique. Les modifications suivantes ont été apportées:

- passage d'une Spécification technique au stade de Norme internationale;
- amendements en vue de tenir compte des modifications des normes de base sous-jacentes, en particulier de l'ISO 17575;
- modifications majeures concernant:
  - des changements d'éléments de données apportés par l'ISO 17575-1 et l'ISO 17575-3;
  - des nouveaux buts d'essais liés:
    - à la gestion des versions de protocole;
    - aux éléments de données authentifiés;
  - suppression de buts d'essais liés:
    - aux règles relatives à l'imputation qui ne sont plus exigées par l'ISO 17575-1.
  - révision des termes et définitions;
  - intégration de corrections rédactionnelles et formelles, ainsi que de modifications pour améliorer la lisibilité.

Une liste des différentes parties de l'ISO 16407 peut être trouvée sur le site web de l'ISO.